

Vœu proposé au conseil municipal du 19 mai 2010

Pour une politique qualitative en faveur de la petite enfance

Le conseil municipal de Moëlan Sur Mer apporte son soutien aux professionnels de la petite enfance qui ont fait grève et manifesté le jeudi 6 mai et continuent à se mobiliser pour dénoncer une remise en cause du service public de la petite enfance.

En effet, un projet de décret modifiant celui du 20 février 2007 prévoit des mesures qui entraîneront une dégradation de la qualité d'accueil du jeune enfant et des conditions de travail du personnel.

Un taux d'encadrement plus élevé

- La capacité d'accueil en surnombre passerait de 110 % à 115 % pour les EAJE (Etablissements et services d'accueil du jeune enfant) de plus de 20 places et de 110 % à 120 % pour les EAJE de plus de 40 places.
- Ce projet prévoit également l'expérimentation des jardins d'accueil qui pourront accueillir 12 enfants de 2 à 3 ans pour 1 adulte alors qu'en établissement ou service d'accueil le taux d'encadrement est de 1 adulte pour 8 enfants du même âge.

Une diminution de la qualification du personnel

- La proportion des professionnels les plus qualifiés (liste principale, à savoir : puéricultrices, auxiliaires de puériculture, éducateurs de jeunes enfants) passerait de 50 à 40 % au profit de professionnels titulaires d'un CAP petite enfance ou BEP sanitaire et social. Un changement avait déjà eu lieu en 2000 qui avait fait passer la proportion des professionnels de la liste principale de 100 à 50 %.

Parallèlement, le nombre d'enfants accueillis par les assistantes maternelles est passé de 3 à 4, alors que leur formation initiale pourrait être réduite de moitié.

Nous considérons que la qualité d'accueil du jeune enfant repose sur des qualifications professionnelles, des taux d'encadrement qui favorisent une relation individualisée et soucieuse du bien-être de l'enfant.

Or, les mesures proposées vont à l'encontre de cette politique qualitative que nous souhaitons voir mise en œuvre. Qui plus est, elles ne répondent pas au manque criant de places d'accueil collectif. Et dans le même temps, le gouvernement supprime des milliers de places en école maternelle pour les 2 à 3 ans.

Le conseil municipal de Moëlan-sur-Mer souhaite que l'accueil et l'éducation des jeunes enfants redeviennent clairement une priorité d'avenir pour notre pays